



Durée : 5 jours soit : 35 heures

**Public et Pré-requis :**

- Un même travailleur assurant, au sein de l'entreprise, les fonctions relevant des catégories d'encadrement technique et/ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur.
- Parler et écrire le français.
- Présenter un certificat d'aptitude médicale au poste de travail selon les spécifications de l'arrêté du 23 février 2012.
- Ne pas porter de barbe ou être prêt à se raser pour le port des appareils de protection respiratoire

**Objectifs :**

- Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans le cadre d'une intervention amiante sous-section 4.
- Evaluer d'un point de vue technique le risque amiante pour toute intervention sous-section 4.
- Encadrer, mettre en œuvre pour toute intervention sous-section 4 les moyens de prévention définis.
- Développer ses compétences en prévention.

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

- La société FORMATION BOUQUINET utilise des méthodes en exposant, en reformulant, en questionnant, en démontrant, en illustrant et en corrigeant les candidats.
- Présentiel. Mise en situation sur plateforme pédagogique avec cas concret adapté à l'activité du stagiaire

**Contenu :**

- Les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits ;
- Les principes généraux de ventilation et de captage à la source :
  - Définition
  - Et/ou application
  - Et/ou transmission et contrôle de leurs applications
- Les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante :
  - Définition
  - Et/ou application
  - Et/ou transmission de leurs applications
- Lien et cohérence entre les résultats de l'évaluation des risques, et l'établissement du mode opératoire, s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS :
  - Rédaction
  - Et/ou application
  - Et/ou transmission et contrôle de son application

**Finalité de la formation :**

- Garantir et appliquer l'organisation et les moyens de prévention au risque amiante lors de toute intervention
- Assurer sa protection, celle des travailleurs, des tiers et de l'environnement.
- Gérer l'organisation d'une intervention sous-section 4.

**Validation :**

- En fin de formation, les candidats se voient délivrer une attestation de compétence validé par FORMATION BOUQUINET.

**Référent :** Formateur en prévention du risque amiante certifié par l'INRS Section OPPBTP.**Nombre de stagiaires :** 10 Maximum

Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur la feuille d'émargement.

**Validité :** 3 ans. Un recyclage de 7 heures est à réaliser dans les 3 ans.**Temps d'appropriation, d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 min)**

Évaluation théorique (QCM) et pratique réalisé par une personne qualifiée dénommée "formateur" selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques.

SARL FORMATION BOUQUINET

Téléphone : 02 99 59 46 81 N° SIRET: 794 462 861 000 20 Code Ape: 8559B

Siège social : 50 ter rue du Manoir de Servigné BP 72 031 35920 Rennes Cedex

Déclaration d'activité: 53 35 0979 935 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat